

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-625/SG/FP portant ouverture des concours direct et professionnel pour le recrutement des contrôleurs des contributions du cadre territorial.

n° 69-625/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 avril 1969

Numéro JO
n° 9 du 25/04/1969

Date du numéro
25 avril 1969

TEXTE INTÉGRAL

Un concours direct pour le recrutement de deux contrôleurs stagiaires du cadre territorial du Service des Contributions est ouvert à Djibouti. Les déclarations de candidatures devront parvenir au Ministère de la Fonction publique au plus tard le mercredi 7 mai 1969 avant midi, obligatoirement accompagnées des pièces réglementaire suivantes. — copie de la carte d'identité française ou de l'extrait de l'acte de naissance accompagnée d'un certificat de nationalité française; — extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) ; — copie du diplôme du B.E.P.C. ou diplôme équivalent. Les épreuves du concours se dérouleront les 21,22 et 23 mai 1969 durant les après-midi à partir de 15 h. 30. Un concours professionnel pour l'accession au grade de contrôleur stagiaire du cadre territorial des Contributions est ouvert à l'Ecole primaire du boulevard de la République les 21, 22 et 23 mai 1969 durant les après-midi à partir de 15 h: 30. Le nombre de poste à pourvoir est fixé à un. Les déclarations de candidature devront parvenir au Ministère de la Fonction publique au plus tard le mercredi 7 mai 1969 avant midi.